

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 15/020/2008 (Public)

ÉFAI

29 avril 2008

Israël/Territoires palestiniens occupés. Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête indépendante sur les homicides perpétrés par les forces israéliennes

Amnesty International appelle une nouvelle fois le gouvernement israélien à mettre fin aux attaques menées par ses forces contre des zones peuplées sans considération pour la vie des populations civiles, et à ordonner immédiatement l'ouverture d'une enquête indépendante sur les raids aériens du 28 avril 2008 à Gaza, qui ont tué six Palestiniens dont quatre enfants de moins de cinq ans et leur mère. Une enquête de l'armée israélienne, comme l'a proposé le Premier ministre Ehud Olmert, ne répondrait pas aux critères internationaux de définition d'une enquête approfondie, indépendante et impartiale.

L'attaque du 28 avril semble avoir été menée sans considération aucune pour la vie des habitants, notamment des enfants, qui ne sont pas impliqués dans les hostilités entre militants palestiniens et forces israéliennes. Ce type d'attaque, qui s'inscrit dans une longue série d'attaques du même genre, est inacceptable. Depuis le début de cette année, 335 Palestiniens ont été tués au cours de raids des forces israéliennes. La plupart ont été tués à Gaza et plus de la moitié des victimes étaient des civils non armés ne prenant pas part aux hostilités et ne présentant pas de menace pour les Israéliens. Au cours de la même période, 23 Israéliens, dont 14 civils ont été tués lors d'attaques lancées par des groupes armés palestiniens.

Amnesty International appelle également les groupes armés palestiniens à cesser de lancer des attaques à partir de zones peuplées contre des civils israéliens.

L'attaque israélienne du 28 avril à Beit Hanoun a tué cinq membres de la famille Abu Muiatteq – quatre enfants de moins de cinq ans et leur mère, Maysir Abu Muiatteq, âgée d'une quarantaine d'années – alors qu'ils se trouvaient autour de la table du petit déjeuner à 8h15 ce matin-là. La zone avait semble-t-il été encerclée deux heures plus tôt par une vingtaine de véhicules blindés de l'armée israélienne. Quelques minutes avant que la maison de la famille Muiatteq ne soit touchée, un tir israélien avait tué Ibrahim Hujuj, âgé de vingt ans, qui aurait été membre d'un groupe armé palestinien.

Au cours de ces dernières semaines, des attaques de l'armée israélienne ont fait de nombreux morts parmi les Palestiniens, dont beaucoup étaient des civils non armés. Le 16 avril, neuf Palestiniens qui n'auraient pas été impliqués dans les hostilités – parmi lesquels six enfants – ont été tués, selon toute apparence par des missiles tirés depuis un hélicoptère, dans le village de Juhor al Dik. Peu après, un cameraman de l'agence Reuters qui venait de descendre de sa voiture, clairement siglée Presse et TV, pour filmer un char israélien a été tué par un obus tiré par ce char. L'obus de type Fléchette – rempli de milliers de fléchettes en acier - a tué deux autres personnes qui se trouvaient sur la même route.

Entre le 28 février et le 2 mars, plus de 100 Palestiniens, dont la moitié environ n'étaient pas impliqués dans les combats, ont été tués au cours d'incursions israéliennes dans la bande de Gaza, l'une des zones les plus densément peuplées du monde avec un million et demi d'habitants. De nombreuses attaques ont été menées avec une force inconsidérée.

Le 1^{er} mars, un avion israélien a bombardé la maison de la famille Attallah à 17h00, tuant six personnes

et en blessant six autres. Deux frères, Ibrahim Abdel Rahman et Khaled Abdel Rahman, membres d'un groupe armé palestinien, auraient été les cibles de cette attaque qui a été menée sans considération aucune pour la sécurité des autres personnes se trouvant dans la maison et qui n'étaient pas impliquées dans les hostilités.

Selon Amnesty International, Israël a l'obligation claire, au regard du droit international, de protéger les civils palestiniens. L'organisation appelle l'armée israélienne à ne jamais avoir recours à la force de façon disproportionnée ou inconsidérée, notamment dans les zones à forte densité de population où cela met en danger des enfants et d'autres civils non armés.